



Anim-Fle
apprentissage du français

Politique municipale :
Quelles solidarités proposez-vous ?

Questions aux candidats
Municipales 2020

Sommaire

<u>Les droits dans la cité</u>	3
<u>Prise en compte de la pauvreté</u>	
Mobilité	4
Santé	5
Hygiène	6
Mendicité. Lieux de répit pour les personnes à la rue	7
Logement	8
Accès aux droits et mise à l’abri des personnes en situation précaire	9
Emploi	9
<u>Accès à l’école, restauration scolaire et périscolaire,</u>	10
<u>Vie associative et démocratique</u>	11
<u>Etrangers dans la ville</u>	12
<u>Discriminations</u>	13
Signatures	14

Bientôt des élections municipales.

La ville et l'agglomération sont des unités géographiques au sein desquelles nous souhaitons promouvoir des droits pour tous, et notamment pour les plus fragiles d'entre nous.

La ville est aujourd'hui le lieu de socialisation, mais elle est aussi le champ de contradictions et donc de périls : dans l'espace urbain s'inscrivent les discriminations ancrées dans le chômage, la pauvreté, le mépris des différences culturelles.

En même temps s'y ébauchent, s'y multiplient des pratiques civiques et sociales de solidarité.

La politique municipale joue un rôle important dans l'organisation de la cité. Toute politique se construit à partir des représentations que les élus se font de ce que doit être, pour eux, la cité.

Avant les élections municipales, il nous a semblé nécessaire et pertinent d'interroger les candidats.

Nous avons choisi de leur soumettre une série de questions touchant au vivre ensemble et aux solidarités.

Prise en compte de la pauvreté

Constats :

L'inclusion des personnes en situation de précarité constitue un grand défi pour notre société.

La situation des enfants et des familles touchés par la crise économique s'aggrave, en particulier pour les familles monoparentales et pour celles vivant dans les « zones urbaines sensibles » ou dans des « hébergements d'urgence », parfois pendant des années....

En France, la pauvreté a augmenté de 8% entre 2006 et 2016.¹ 20 % d'enfants vivent dans la pauvreté, dont un grand nombre d'enfants sans abri.

Trois quarts des allocataires CAF se situent sous le seuil de pauvreté à Borny (73.2%) et 69.7% le sont à Belcroix. Au total à Metz, 54.8% de cette population de référence est sous ce seuil. ²

Le taux de pauvreté fait partie des plus élevés de France métropolitaine.

Mobilité

La mobilité dans la cité est un enjeu important³. Elle est un facteur d'inclusion sociale. Le recours aux transports collectifs est plus fréquent parmi les tranches de revenus inférieurs à 1000 euros par mois. Le tarif des transports est donc un enjeu important pour ces ménages à faibles revenus.

Quelle politique défendrez-vous à la Métropole ?

- ***La gratuité des transports ?***
- ***Une autre politique tarifaire ? Laquelle ?***

¹ Données de l'Observatoire des inégalités

² Diagnostic social territorial 2016- Page 19

³ Rapport d'étude mobilité des personnes en situation de précarité réalisé par l'IRTS

Santé, hygiène

La ville de Metz adhère depuis 2009 au Réseau français des villes-santé OMS pour une meilleure prise en compte de la santé dans l'ensemble des politiques menées par la Ville, afin d'agir sur les déterminants de santé et de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Le Contrat Local de Santé du territoire messin se donne parmi ses objectifs d'améliorer l'accès à la santé, aux soins, aux droits pour les publics vulnérables.

Ainsi, l'enjeu est de faire face aux difficultés d'accès aux droits et aux soins qui persistent sur le territoire (méconnaissance des droits, complexité administrative pour y accéder, accessibilité géographique de la PASS hospitalière excentrée du centre-ville, difficultés de prise en charge des patients relevant de la psychiatrie, difficultés d'accès à la médecine de ville...) et de permettre à tous les acteurs médicaux, sociaux aussi bien associatifs qu'institutionnels de travailler ensemble.

Les analyses et les travaux déjà engagés convergent avec le principe de créer un dispositif de plateforme d'accueil et d'accompagnement médico-psycho-social, de proximité, en centre-ville.

Vous engagez-vous à poursuivre et à améliorer la politique permettant à toute personne en situation de précarité, quelle que soit sa situation sociale, administrative et économique, à accéder à la prévention, aux droits et aux soins, par la mise en place effective de cette plateforme, dont les prémices ont été initiés au travers du Carrefour des Solidarités?

Les associations de solidarité actives au sein du RESAM se mobilisent fortement pour permettre aux personnes vivant à la rue ou en situation d'habitat précaire un accès à l'hygiène. Cet accès est fondamental pour la santé et la vie en société, pour vivre dignement.

Ainsi, les associations se félicitent de l'accès aux toilettes publiques, devenu gratuit à Metz fin 2017. Les toilettes ont été équipées de points d'accès à l'eau. Ces équipements sont importants pour la vie des personnes en grande précarité.

Si un accès à des douches est rendu possible grâce aux accueils de jour des associations, celui-ci ne peut répondre à l'ensemble des besoins, tous les jours et tout au long de l'année. Près de 60 personnes concernées ont accepté de répondre à un questionnaire entre juillet et septembre 2019, leur permettant d'exprimer leurs besoins et leurs difficultés pour accéder à des douches ou laver leur linge⁴. Seule la moitié d'entre elles parvient à prendre une douche quand elles le désirent, un quart y parvient à peu près, un quart n'y parvient pas : problèmes d'horaires, d'accessibilité le week-end, de transport, besoin de se sentir en sécurité...

Quelle sera votre politique lors du renouvellement des contrats concernant les toilettes publiques ?

Vous engagez-vous à ouvrir des bains-douches correspondant aux besoins des personnes : d'accès pratique et inconditionnel, y compris le week-end, gratuits, sécurisants, suffisamment spacieux et équipés en produits d'hygiène ?

⁴ L'ensemble des résultats de l'enquête est disponible (MdM)

Mendicité. Lieux de répit pour les personnes à la rue

La pauvreté, le plus souvent, est invisible.

La mendicité et la vie dans la rue en sont des manifestations visibles.

Beaucoup de candidats revendiquent une ville propre, une ville sûre.

Sous la pression des commerçants, d'habitants de centre-ville certains maires sont tentés de prendre des arrêtés visant à interdire toute occupation prolongée des rues, accompagnée ou non de sollicitations ou quêtes à l'égard des passants...

De fait, les personnes sans domicile fixe font du domaine public un lieu de ressources, elles y dorment, y font la manche, vendent des journaux etc.

Le domaine public devient ainsi un lieu de vie par défaut, cadre unique des activités sociales et privées des plus démunis.

Il existe un grand nombre d'acteurs institutionnels et associatifs qui interviennent pour ces publics très fragiles et dont l'accompagnement s'avère complexe. Soutenir la concertation et leur donner les moyens d'agir est indispensable.

Quelle sera votre politique par rapport à l'occupation de la rue par les pauvres, les SDF ?

Quelle sera votre approche de la mendicité ?

Plusieurs Accueils de Jour coopèrent à Metz et garantissent le respect de la dignité des plus pauvres. L'un de ces Accueils se trouve dans l'obligation de trouver d'urgence de nouveaux locaux au centre-ville. Comment pensez-vous pouvoir soutenir ces Accueils de Jour qui ont besoin des pouvoirs publics pour développer leurs actions ?

Logement

En France, quatre millions de personnes sont mal logées selon la Fondation Abbé Pierre.

A Metz aussi, des adultes sont contraints de se faire héberger par leurs parents ou par des tiers, des familles vivent dans des centres d'hébergement ou dans des logements trop exigus, d'autres survivent dans des habitats de fortune ou à la rue.

Les élections municipales représentent un enjeu majeur pour les milliers de personnes en précarité que nos associations accompagnent au quotidien.

Le gouvernement s'est engagé à résorber d'ici 2023 pour moitié les habitats précaires et à doubler le budget dédié à la Délégation Interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) .

Mais la mobilisation des élus au niveau ville et EPCI est déterminante pour permettre l'implication concrète de l'Etat.

- ***Que comptez vous faire pour que Metz soit un territoire 0 personne à la rue ?***
- ***Quelle politique pour favoriser la mixité sociale ?***
- ***Comment comptez-vous défendre une politique de réhabilitation et de rénovation des logements sociaux ?***

Accès aux droits et mise à l'abri des personnes en situation précaire

Le fait que des personnes dorment à la rue est révoltant, quel que soit leur histoire, quel que soit leur parcours.

La ville de Metz, la Métropole sont particulièrement concernées par l'arrivée des étrangers.

Tous Les dispositifs d'accueil et d'hébergement de Metz et de Moselle sont saturés.

- ***Quelle est votre position concernant la mise à l'abri inconditionnelle ?***
- ***Quels moyens voulez-vous développer pour réaliser cette mise à l'abri ?***
- ***Le CCAS a mis en place un dispositif appelé « carrefour des solidarités ». Quel est le devenir de ce dispositif ?***
- ***Etes-vous prêts à mettre à disposition des logements ou des lieux vacants du parc municipal ?***
- ***La municipalité a mis à disposition le lycée Poncelet pour héberger d'urgence des personnes migrantes et éviter que ne se reforme un camp du type Blida. Quel est l'avenir de cette mise à disposition ?***

Emploi

La ville de Metz s'est portée candidate à la mise en œuvre de l'expérimentation "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée" (décision u CM du 28/02/2019). Le modèle économique consiste à rediriger les budgets issus de la privation d'emploi, les manques à gagner et les coûts induits pour financer des emplois.

Poursuivrez-vous la mise en place de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZLCD) sur le quartier Patrotte -Metz-Nord ?

Accès à l'école, restauration scolaire et périscolaire

Scolarisation

Si le droit à l'éducation est un droit fondamental pour tous les enfants, sans aucune distinction, il s'avère qu'en pratique l'accès à l'école n'est pas toujours un droit effectif pour nombre d'entre eux, ainsi qu'en témoignent les refus d'inscription ou les tracasseries administratives envers les enfants d'origine étrangère et / ou en grande précarité sociale.

Selon les estimations de la Défenseure des enfants, la France compte en 2019 plus de 100.000 enfants non scolarisés, qui font partie de la communauté des gens du voyage ou qui vivent des hôtels sociaux ou dans des bidonvilles.

Les dispositifs d'accueil des enfants allophones sont en nombre très insuffisants et les délais d'attente d'évaluation, puis d'affectation peuvent courir sur toute une année scolaire, année que les enfants passent à ne rien faire ...

- ***Quelles sont vos pistes d'action pour que tous les enfants de la commune puissent effectivement être scolarisés dès trois ans ?***
- ***Avez-vous l'intention de satisfaire à l'obligation de dresser, chaque année, la liste des enfants soumis à l'obligation scolaire dans la commune, en incluant ceux qui vivent en bidonvilles, en squats, en hébergements d'urgence, en hôtels ?***

Cantines :

- **La politique tarifaire des cantines et de l'accueil périscolaire sera-t-elle fondée sur les revenus des familles ?**

Périscolaire :

- ***La municipalité subventionnera t'elle les accueils périscolaires du matin (7H 30) et de fin d'AM (jusqu'à 18H 30) ?***

Vie associative et démocratique

Le tissu associatif local est riche dans sa diversité et les différentes associations contribuent de manière importante à la vie sociale de la cité.

Dans le champ particulier du soutien aux plus démunis, que ce soit pour faire valoir leurs droits à se nourrir, à être à l'abri, hébergés, soignés, les associations ont un rôle très important : elles alertent, mobilisent, interpellent les pouvoirs publics et en dernier recours tentent de prendre en charge.

Le Réseau de Solidarité des Associations Messines regroupe trente-trois de ces associations.

Certaines associations disposent d'un local mis à disposition par la mairie. D'autres bénéficient de subventions.

Les associations ont besoin de visibilité afin de prévoir leur avenir. Nous appelons de nos vœux un code de bonnes pratiques, afin que le financement global du tissu associatif soit régi par des principes respectueux du travail réalisé par les associations.

- ***La mise à disposition de locaux gratuits pour les associations sera-t-elle pérennisée ?***
- ***Comment comptez-vous encourager le bénévolat ?***
- ***Avez-vous l'intention de vous appuyer sur l'expertise des associations pour favoriser la vie démocratique ?***

Etrangers dans la ville

Pour une citoyenneté de résidence.

Notre démocratie a réussi à intégrer de nombreux étrangers pour la conduite des affaires locales.

Cette ouverture se limite actuellement aux seuls résidents de l'Union européenne.

Les autres n'ont pas le droit de vote aux élections locales.

Ceci porte atteinte à l'égalité des droits et à la démocratie.

Etrangers hors UE résidant régulièrement à Metz

L'INSEE compte 8500 étrangers ne provenant pas de l'Union Européenne et habitant METZ.

Ils participent à la vie économique, sociale, culturelle et associative de la commune.

Ils ne participent pas à la vie municipale.

- ***Vous semble-t-il souhaitable de donner une voix à ces messins dépourvus du droit de vote ?***
- ***Etes-vous prêt à proposer au conseil municipal la création d'un « conseil de résidents étrangers », une structure à la fois consultative et force de proposition auprès du conseil municipal ?⁵***
- ***Seriez-vous prêt à travailler en conseil municipal sur les propositions issues de ce conseil ?***

⁵ Voir le conseil des résidents mis en place à STRASBOURG depuis 10 ans

Lutte contre les discriminations

Les élu.es de Metz Métropole disposent d'un diagnostic territorial pour la lutte contre les discriminations (juin 2018). Ce diagnostic, élaboré par une équipe de l'université de Lorraine, établit au sein des quartiers « politique de la ville » que « 59,6 % des habitants ont affirmé avoir subi au moins une situation de discrimination soit dans l'accès au logement, à l'emploi ou dans l'accès à une activité ou une structure de loisirs ».

La pauvreté, les situations d'exclusion s'ajoutent aux variables discriminantes.

Quelles politiques et quels outils envisagez-vous

- ***Pour renforcer la lutte contre les discriminations ? ...***
- ***Pour rendre le phénomène visible, en matière de sensibilisation, de prévention ou de recours ?”***

Gens du voyage – aire de grand passage.

Chaque année, à Metz, lors de grands passages, des aires provisoires d'accueil sont mises en place : l'an passé, à Metz Magny et à Metz devant les Ponts.

Une aire provisoire, c'est l'accès à un terrain pour installer des caravanes pendant quelques jours, avec un accès à l'eau, à l'électricité et le ramassage des ordures. Les personnes qui s'installent sur ces aires provisoires paient une participation aux frais.

Les constats :

- Les populations avoisinantes ne sont pas informées
- Le ramassage des ordures est la plupart du temps sous dimensionné
- Il n'y a pas de toilettes installées (ce qui n'est pas obligatoire selon la réglementation) ; les terrains du voisinage sont utilisés comme WC.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage pour 2017-2023 prévoit la création d'une aire d'accueil de grand passage de 200 places à METZ-Métropole.

- ***Quelle sera votre politique pour favoriser les relations de bon voisinage entre sédentaires et gens du voyage ?***
- ***Quelle seront vos propositions concernant la mise en place de cette aire de grand passage sur la métropole ?***

Les signataires de ce questionnaire :

Bernard LECLERC, président de La Ligue des droits de l'Homme de Moselle

Anne FERAY, présidente du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples 57

Alexis GARNIER, délégué interdépartemental Meuse-Moselle du Secours Catholique

Anne-Marie THIEBAUT, déléguée régionale Lorraine de Médecins du Monde.

Marie Claire FABERT, Coordinatrice Moselle de JRS Welcome

Claude DURAND, président de l'association Habitat et Humanisme Lorraine

Brigitte SCHMITT, présidente de l'association Anim'FLE

Patrick BERTRAND pour le Réseau Education sans Frontières (RESF)

Pour nous joindre :

Ldh.metz@ldh-france.org

LDH, 1 rue du Pré Chaudron, 57070 METZ

Téléphone : 06 95 65 64 30